

**Question 6 - Une rémunération des riverains d'éoliennes (baisse tarif électricité ? ...)
justifie-t-elle l'acceptation d'un paysage détruit, les risques sanitaires, la baisse de valeur du patrimoine, les pertes touristiques, la destruction de la biodiversité, oiseaux en particulier ? ...**

Dans la loi d'exception il est prévu de proposer une rémunération des riverains jusqu'à 5 km pour faciliter l'acceptation des projets éolien.

Jusqu'à maintenant, à grand renfort de sondages et d'études, les services de l'Etat et les promoteurs ont cherché à nous faire croire qu'un projet éolien ne génère aucune gêne, aucun risque et une très faible dépréciation de la valeur de nos biens .. !

N'est-ce pas bizarre cette proposition qui reconnaît implicitement les dégâts collatéraux de l'éolien ?... Les Français ne sont pas dupes !!



_ Récemment l'ADEME a produit une étude sur la dévalorisation immobilière à proximité d'une usine éolienne, concluant a un risque minime. Mais les limites méthodologiques de son étude sont présentées sur trois pages (45 à 47), et réduisent à néant son travail !

_ Malgré les réserves et les demandes d'études complémentaires sur le bruit et les infrasons de l'Académie de médecine, rien n'a été fait !

Pire, pour discréditer les plaignants, il est question d'effet nocebo. Les souffrances des riverains seraient le fait d'un état psychologique engendré par une obsession de refus de l'éolien. Pourquoi les élevages souffrent-ils ?

_ La perte pour l'économie touristique a été démontrée par l'étude conduite par l'association des Hébergeurs Touristiques de l'Indre sur 1280 touristes « les Touristes disent non aux éoliennes industrielles géantes »

_ Plus récemment **le sondage Opinionway « les Français et l'impact des éoliennes »**, à l'initiative de Sites et Monuments, dément tous les clichés sur l'acceptation de l'éolien et démontre qu'une majorité de Français ont pris conscience de l'impact négatif de l'éolien.

61 % des Français favorables à un moratoire éolien

<https://www.sitesetmonuments.org> ›

_ Les déclarations émues, parfois aux larmes, sur **la destruction des paysages**, de la part des riverains des feux qui ont ravagé des forêts récemment, montrent à quel point le paysage fait partie de la vie des personnes, combien il est important, combien c'est un bien commun inaliénable !

_ Dans la plupart des projets éolien, les promoteurs négligent de demander **l'autorisation de destruction d'espèces protégées !..**

Les grandes déclarations sur la protection de la biodiversité, sur l'intérêt du vivant, de la chaîne alimentaire pour la survie de l'humanité, les sommets mondiaux pour la biodiversité... Tout cela ne pèse rien devant la nécessité impérieuse de développer des énergies aléatoires, intermittentes qui augmenteront notre dépendance aux énergies fossiles, accentueront notre production de GES (gaz à effet de serre), nuiront à notre sécurité d'approvisionnement électrique et nous rendra dépendant d'autres pays.

C'est ce que nous promet la loi d'exception en préparation.

N'ACCEPTONS PAS CETTE IGNOMINIE ! Nous ne sommes pas à vendre !!!!!!!!!!!!!!!!

Nos territoires ruraux et nos élus doivent pouvoir se déterminer librement sur les choix les plus en adéquation avec le développement durable pour contribuer à la transition énergétique.

<https://www.ventcontrairetouraineberry.com>
federation.vent.contraire.tetb@gmail.com